

Le Bégonia d'or en quête de financements durables

BRODERIE Le milieu de la mode fait confiance à l'atelier mais l'argent manque toujours

MARIE-CLAUDE ARISTÉGUI

mc.aristegui@sudouest.com

« On nous avait dit, dans un métier rare, il faut quinze ans pour être reconnu. Voilà, cela fait quatorze ans, on va y arriver », commente Marie-Hélène César, présidente de l'association Le Bégonia d'or, un atelier rochefortais de broderie de haut de gamme. Le talent de ces brodeuses, formées au lycée Jamain, est certes connu et reconnu notamment par de grands couturiers tels Lacroix, Dior, Ungaro, Chanel, mais l'association ne peut assumer que 60 % de ses besoins, c'est tout le problème.

La présidente Marie-Hélène César, ancienne proviseur du lycée Jamain, à l'origine de la création du Bégonia, aimerait qu'un jour le devenir de sa « danseuse », comme elle dit en riant, soit définitivement assuré.

« Je ne céderai jamais »

Seule la mairie de Rochefort accorde chaque année une belle subvention, depuis toujours. Et quand, elle est en difficulté, la présidente parvient à décrocher des subsides de la part de la Région, du Département et de l'État.

« Mon objectif depuis quatorze ans est de pérenniser ce savoir-faire. La solution serait de décrocher le label patrimoine vivant permettant de déclencher automatiquement des subventions. » Impossible : les textes ne prévoient pas le classement en patrimoine vivant d'activités existantes sous forme associative.

« Alors, poursuit la présidente, on a tenté de passer en coopérative d'intérêt général. Dans ce cas, il faut trouver des mécènes et il est difficile de demander à des gens de



Travail en cours sur une chasuble avec Sylvie, la directrice. PHOTOM-CA

prendre des parts dans une entreprise dont la trésorerie est dans le rouge. Donc, cela ne marche pas non plus. »

Ou alors, ce ne serait possible que si la Région et le Département s'engageaient non plus ponctuellement mais définitivement. Ce serait l'idéal car le statut de coopérative permet « d'avoir des subventions et des mécènes ».

Demande au ministère

Marie-Hélène César a également sollicité le député Jean-Louis Léonard pour tenter d'obtenir du ministère de la Culture une aide régulière. « Il a transmis notre demande, j'attends une réponse », explique la présidente. Qui ajoute, catégorique : « De toute façon, je ne céderai jamais. La fermeture du Bégonia n'est pas envisageable. Les filles qui

y travaillent sont formidables, c'est un métier de passion. » Rappelons que cette association avait initialement été créée pour accueillir des élèves du lycée Jamain qui ne pouvait conserver cette formation particulière qu'à condition de trouver des lieux de stage. Depuis, le Bégonia est devenu une référence.

Philippe Starck aussi

Les grands couturiers passent commande et également des artistes, des designers. Jean-Michel Othoniel (Petit théâtre de Peau d'âne) ou Philippe Starck, par exemple, qui n'avait pas trouvé à Paris, des brodeuses capables de relever un pari audacieux : broder un motif sur des canapés en cuir épais, pleine fleur. Les Rochefortaises ont osé et réussi, non sans mal d'ailleurs : « On a fait quatre canapés, c'était vraiment

très dur. Nous avons mal au dos », se souvient, Sylvie, la directrice de l'atelier. Les canapés sont aujourd'hui exposés à la Crystal Room, à Moscou.

Le Bégonia développe actuellement l'activité de décoration intérieure, avec notamment un designer qui personnalise des yachts. « On a une commande pour 40 coussins à 2 400 euros le coussin. Le devis est accepté mais le donneur d'ordre peut quand même changer d'avis. Dans le luxe, c'est toujours aléatoire. Cela dit, il faut prendre des risques, sinon, les clients s'adressent à d'autres. »

Le Bégonia est aussi spécialisé dans la restauration de bannières, de chasubles, la création de bijoux, de tableaux uniques (à la demande), etc. Enfin, des cours et des stages sont également proposés.